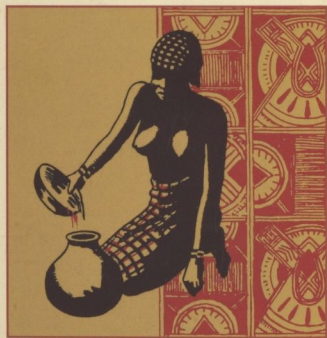




# Au pays des fons

Us et coutumes du Dahomey

Maximilien QUENUM



025028000

Maximilien Quénum

~~39~~  
30

# AU PAYS DES FONS

(Us et Coutumes du Dahomey)

8.

~~D4~~

2000 - 19793

# LES PAYS DES FONDS

de l'Université de la Sorbonne

Maximilien Quénum

PREFACE A LA TROISIEME EDITION

AU PAYS DES FONTS

Us et Coutumes du Dahomey

Maisonneuve et Larose

Maximilien Quénum

AU PAYS DES FONDS

Us et Coutumes du Dahomey



Quénum, Maximilien

Au pays des Fonds : us et coutumes du Dahomey.

– Paris : Maisonneuve et Larose, 1999. – (Références)

ISBN : 2-7068-1428-4

Rameau : Bénin : mœurs et coutumes

Fon (peuple d'Afrique)

Dewey : 309 : Etudes sociales et ethnographiques classées par régions et pays du monde.

Public concerné : Public motivé

© Maisonneuve et Larose, 1999

15, rue Victor-Cousin 75005 Paris (France)

[www.maisonneuve-et-larose.com](http://www.maisonneuve-et-larose.com)

## PRÉFACE A LA TROISIÈME ÉDITION

Cette nouvelle édition est la troisième. Pour un livre publié pour la première fois en 1936, sa réédition en 1983 ne ferait-elle pas penser à la réapparition d'un ouvrage vieilli ?

Le croire serait une erreur ; les sociétés évoluent, mais les critères par lesquels une ethnie se distingue d'une autre ne vieillissent pas. Les données et les usages culturels, qui permettent de cerner l'originalité des Fons et de les distinguer de toute autre population, sont toujours les mêmes.

L'objectif visé dans l'introduction des éditions précédentes n'a pas changé. Il faut dire, au contraire, qu'il est, aujourd'hui, plus qu'hier, devenu impérieux. En effet, depuis que les pays africains sont devenus souverains, il n'est pas superflu de savoir où poser les pieds chez eux et par où les aborder afin de ne pas heurter leurs institutions et leurs coutumes ancestrales.

Ces jeunes États eux-mêmes éprouvent un pressant besoin de retrouver leurs racines. C'est ce que quelques-uns d'entre eux appellent leur *authenticité*. Ils y aspirent afin de pouvoir conduire leurs populations à communier, si possible, à un idéal commun de façon à pouvoir rassembler un jour le plus grand nombre d'ethnies sous une même bannière nationale. Dans les universités, soit chez eux, soit en Europe, leurs étudiants choisissent comme thèses de doctorat des sujets portant sur les institutions de leur société respective.

L'absence — ou l'insuffisance — de documents gêne considérablement leurs efforts. Près d'un siècle de colonisation (quelquefois plus) représente pour les nouvelles générations un manque à gagner dans le domaine culturel de leur pays. L'authenticité en question devient pour eux une véritable quadrature du cercle. La plupart des sources d'information auxquelles ils essaient de puiser leur paraissent tronquées. Ce sont des écrits de chercheurs étrangers peu ou pas du tout familiarisés avec nos langues et nos usages. On ne pourra pas en dire autant de ce livre que les éditeurs remettent aujourd'hui sous les yeux du lecteur.

Ce qui avait été le plus retenu lors de la première publication en 1936, ce fut qu'il sortait de la plume d'un Africain parlant de sa propre tribu. L'initiative fut unanimement saluée en Europe comme en Afrique.

L'Europe paraissait fatiguée à force d'étouffer sous le poids des trouvailles fantaisistes et imaginaires de chercheurs qui n'en étaient pas ! Mis à part les administrateurs des colonies, dont le séjour prolongé dans nos pays et l'amitié pour leurs administrés conféraient du poids à leurs renseignements, il y avait des ethnologues qui n'en avaient que le nom.

Vis-à-vis des Africains, conscient de tout ce que nous perdions chaque fois que l'on conduisait un de nos bons vieux à sa dernière demeure, mon souhait était de réveiller mes compatriotes de ce sommeil où nous plongeait l'école par rapport à nos institutions ancestrales, alors même que tout en œuvrant à notre évolution, elle faisait de nous de parfaits « déracinés » et des essouchés entièrement inutiles à notre propre pays.

C'est, en vérité, sur eux-mêmes que les Africains devront compter ; c'est en puisant dans les profondeurs de leur extraction respective qu'ils contribueront, par des données certaines et incontestables, par les richesses originales et authentiques de leurs pères, à l'avènement d'une véritable ethnologie du continent africain.

Alors, l'Afrique pourra dignement prendre rang parmi les continents qui travaillent à donner naissance à un patrimoine qui sera, un jour, le bien commun de toute l'humanité ; elle pourra se louer de sa contribution au bonheur général qui résultera d'une telle culture universelle.

M. QUÉNUM (juillet 83)

## AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

---

*Parmi les colonies dont l'ensemble constitue le domaine de la France en Afrique Occidentale, il y a le Dahomey — autrefois petits royaumes désolés par le despotisme et la rivalité sans trêve de petits princes ; aujourd'hui terre française, pays prospère et paisible.*

*Les navigateurs européens ont, de bonne heure, longé le Golfe de Guinée et l'on se rappelle encore, au Dahomey, dans quelles circonstances les premiers européens ont débarqué sur le sol de Ouidah. Ce devait être au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle ; la ville de Ouidah était tout à son début et appartenait aux « Houéda » (aujourd'hui les riverains du lac Hen dit « ahémé »). Kpaté, son fondateur, cultivait son champ aux abords de la plage. Un jour, il aperçut un navire que suivait une longue traînée de fumée : « Quel monstre, quel dieu de cet immense océan se manifeste à moi ! » considéra-t-il en lui-même ; et aussitôt, il hissa son pagne au bout d'une perche et le brandit longtemps en signe d'hommage au « dieu inconnu ». A ce signal, le navire cingla vers le rivage et y déposa les européens qui, depuis, furent baptisés « Zô jé agué » (le feu venu à terre) (1).*

*Plus tard, il y eut à Ouidah, puis à Avrékété et à Godomey, des comptoirs et d'importants dépôts d'étoffes, de tabac et d'eau-de-vie que les européens et les brésiliens échangeaient contre des esclaves. Le roi dut instituer des courtiers pour servir d'intermédiaires entre la cour, le peuple et les « yévos ». A Ouidah, il y eut un fort français, un fort anglais, un fort portugais et deux comptoirs allemands. Les missionnaires français et portugais, parce qu'ils avaient entrepris d'instruire les indigènes, avaient gagné dans l'estime du roi et du peuple.*

---

(1) D'autres disent : « Zron jé agué » (ceux qui ont atterri en sautant). De bonne heure, on les appela aussi des « Yévo ». Une telle dénomination ne peut se justifier aujourd'hui que par conjectures : « Yévo », dans la langue des Houéda, désigne le maïs. Les Houéda qui peuplaient alors le pays auraient-ils voulu marquer un rapprochement entre la couleur du maïs et celle de leurs hôtes ?

Cependant, tout autour du pays, les Anglais venaient de s'établir à Lagos et à la Côte de l'Or ; les Allemands, s'étant emparés peu à peu des petites principautés de Porto-Ségouro, d'Aného... en avaient fait leur colonie du Togo. Au Dahomey, l'idée de s'emparer de l'administration du pays hantait ces divers étrangers ; tous étaient à l'affût de l'occasion d'afficher leurs prétentions. Deux faits vinrent hâter les événements ; ce furent : le traité de Cotonou et le protectorat français du royaume de Porto-Novo.

En 1867, à l'issue de nombreux pourparlers diplomatiques, les Français et le roi du Dahomey avaient pris des engagements réciproques ; les Français devaient payer des droits de douane proportionnels à la marchandise française débarquée sur le territoire dahoméen ; le roi d'Abomey devait réprimer toute fraude au préjudice des Français, maintenir l'égalité des droits de douane pour les autres sujets européens, protéger la vie des missionnaires et commerçants français. Ces engagements furent convertis, en 1868, en un traité signé en présence du « yévogan » Dagba, de Chodatou, de nombreux envoyés ordinaires et extraordinaires du roi. Suivant l'article septième du traité le roi cédait « en toute propriété à la France le territoire de Cotonou avec tous les droits qui lui appartiennent sans aucune exception ».

D'autre part, les Anglais aspiraient à l'annexion du royaume de Porto-Novo à leur domaine de Lagos. Après de vaines tentatives auprès du roi de Porto-Novo ils menacèrent la ville de bombardement. Le roi fit appel au protectorat français.

Le protectorat accordé au royaume de Porto-Novo déplut souverainement au roi d'Abomey qui, jaloux auparavant de ses cousins les rois de Porto-Novo, voyait dans ce protectorat une coalition contre Abomey. Les représailles ne se firent pas attendre : les Anglais bloquèrent le lac « Nohoué », retardant ou rendant impossible toute communication directe entre Porto-Novo et Cotonou ; sur terre, les nations rivales — les Allemands surtout — redoublèrent d'efforts auprès du roi lui offrant des armes et de la poudre à bon marché ; le nombre des comptoirs allemands s'accrut rapidement ; rien qu'à Ouidah, on en compta sept ; le roi Glèlè se déclara ouvertement contre les Français et chercha à contester la validité du traité de 1868. MM. Victor Ballot, résident de France, et Jean Bayol, directeur des Etablissements français du Bénin, suivant les instructions émanant de la métropole, s'employèrent de leur mieux à calmer le roi et à le ramener au respect du traité signé par son aïeul. A l'issue des négociations, Glèlè tomba malade et mourut. Béhanzin, son successeur prenant pour crainte et timidité la civilité des Français, refusa de ratifier le traité de 1868 ; il exigea la restitution de Cotonou, « la terre donnée par Dieu à ses pères », et la tête de M. Jean Bayol ; il toléra de fréquentes incursions de dahoméens sur le territoire de Porto-Novo ; la horde des soldats d'Abomey alla jusqu'à Dékamé commettre d'effrayantes violences.

Presque à la même époque, les notables de Ouidah, s'appuyant sur l'attitude

du roi à l'égard des Français, de leur propre gré et par l'entremise d'une trahison brésilienne, se saisirent des Français, missionnaires et commerçants, et les emmenèrent, enchaînés, à Abomey où leur captivité dura près de trois mois.

La France, naturellement, intervint tant pour délivrer ses sujets que pour venger le roi de Porto-Novo. A Cotonou et à Dékamé, à Dogba et à Atchoukpa, il y eut, sous les ordres des commandants Terrillon et Fournier, des faits d'armes inoubliables. Les hostilités se terminèrent en 1890 par de nouveaux engagements du roi à respecter le traité. La France, de son côté, s'engagea à payer une redevance annuelle en compensation de l'occupation de Cotonou.

Ce ne fut qu'une trêve. Béhanzin entreprit la réforme de son armée. Il accueillit des aventuriers allemands venus du Togo lui offrir leurs services, s'approvisionna abondamment en canons et en munitions. En 1892, à bon escient, il se mit à manquer à ses engagements envers la France.

Le moment était venu d'infliger une punition bien méritée à la témérité de ce roi dont l'orgueil n'avait d'égal que la cruauté. Le colonel Dodds reçut la direction des opérations et, après de longs et pénibles combats, après des tueries atroces de part et d'autre, couronna sa mission par la prise d'Abomey, le 17 novembre 1892.

\*  
\* \*

Voilà sommairement par quels enchaînements de circonstances la France a été amenée à faire la conquête du Dahomey. Quarante années seulement se sont écoulées depuis ces événements et déjà l'on peut constater au Dahomey de profondes transformations morales, intellectuelles et économiques. Dans un pays de tradition orale comme le Dahomey, rien ne garantit l'intégrité des institutions ; aussi les rites et les coutumes du Dahomey ont-ils facilement subi l'heureuse influence de la civilisation chrétienne que la France porte partout avec elle.

Ce sont ces coutumes que, par le présent ouvrage, nous avons cherché à fixer dans toute leur pureté. L'utilité d'une telle entreprise n'échappe à personne. Il existe des obligations morales pour les peuples colonisateurs à l'égard de leurs administrés et l'une des conditions essentielles pour que les nations civilisées s'acquittent dignement de leur charge est qu'elles connaissent et surtout comprennent les mœurs et les croyances des peuples dont elles ont la tutelle, afin de ne les jamais heurter.

Il existait un certain nombre d'ouvrages écrits sur le pays, mais tandis que les uns n'ont que le défaut de confondre les divers éléments qui composent le Dahomey actuel, d'être par suite embrouillés et incomplets, les autres doivent leur vice à deux causes principales : leur source d'information et l'ignorance des usages locaux.

La plupart de nos ethnographes ont eu pour collaborateurs des princes et d'anciens ministres et ont cru à leurs récits. Mais, de leur propre aveu, les princes ne

rèveront jamais à étranger les faits susceptibles de les désavantager ; les anciens ne donneront jamais d'aucune institution une version exacte. La tâche, avec de tels collaborateurs, n'est d'ailleurs pas plus aisée pour l'indigène lui-même ; on a toutes les peines à démêler en leurs récits la fiction de l'histoire.

L'ignorance de la langue et des rites d'un pays expose l'ethnographe à d'irréremédiables erreurs. Savoir dire quelques mots d'une langue n'est pas précisément la connaître. Or, la connaissance des dialectes d'un pays, l'étude sérieuse de la mentalité des indigènes... tout cela constitue une ressource efficace et le moyen principal d'une bonne documentation..., mais tout cela n'est possible que si l'on a de la sympathie pour le noir, car l'âme noire équivaut à tout un mystère et seule la sympathie permet de la pénétrer.

A cet effet, tous nos vœux seraient que cet ouvrage, fruit de longues et difficiles investigations, fût utile tant à nos compatriotes qu'à ceux qui ont la grave mission de représenter la France auprès de nous.

Par le sous-titre de l'ouvrage, le lecteur peut déjà se convaincre que notre tâche est moins celle d'un imaginaire fantaisiste que d'un historien. Après un sommaire aperçu historique, nous avons cru utile d'explorer le domaine littéraire de la langue : un grand critérium du génie dahoméen est là, et si nos vieux pères avaient su écrire, ils auraient laissé des bibliothèques entières faites des monuments de leur pensée ; ils nous auraient conservé dans toute sa pureté la langue autrement plus harmonieuse qu'ils parlaient avec tant d'amour et dont les vieilles chansons nous révèlent toute la beauté. De nos jours, le « fongbé » ou la langue des fons a perdu de son génie et excepté dans quelques rares régions autour d'Abomey, ce n'est plus cette langue ravissante, mais un mélange inextricable de toutes les langues environnantes.

Recueillir le précieux trésor de la langue de nos pères a été vraisemblablement le but de deux revues aujourd'hui disparues : la Reconnaissance Africaine, de Porto-Novo, et la Revue Locale, de Cotonou. La tâche qu'elles avaient voulu accomplir n'était pas aussi facile qu'elle en avait l'apparence, car son heureux succès dépendait de la Traduction. Or, la Traduction est un art et, comme tout art, présente des difficultés ; la plus grande de toutes est de faire un bon thème tout en conservant à la langue maternelle son cachet et sa couleur, ses images, son rythme et toute son originalité. Le traducteur n'a point à se proposer de faire montre de ses connaissances en français, mais à bien comprendre son thème et à le rendre fidèlement, quitte, s'il le faut, à faire une traduction littérale — entre guillemets — de certains idiotismes propres à la langue qu'il veut faire connaître. Le traducteur doit traduire et non trahir la langue maternelle.

Puissent nos compatriotes faire leur profit de ces quelques principes afin que leurs écrits sur notre pays produisent tout le fruit souhaitable.

## PREMIÈRE PARTIE

### HISTOIRE. — LANGUE. — COSMOGONIE. — RELIGION

---

#### CHAPITRE PREMIER

#### Reconstitution historique

L'absence de documents écrits, l'éloignement des temps et l'infidélité de la mémoire enveloppent d'un voile difficile à lever les origines directes des Fons. De longues et sérieuses recherches, des renseignements puisés à toutes les sources aboutissent habituellement à des résultats incertains. Il est cependant une version admissible à cause de la concordance du témoignage des anciens et à cause de la critique interne. La voici :

« Primitivement, le peuple envahisseur qui prit le nom de « Fon » habitait Adja-Tadô (région de l'Ouest). Celui qui prit la tête de leur marche sur les royaumes du Nord aurait été un enfant trouvé :

« La reine des « Adja-Tadonous » aurait été stérile et de longues années de supplications n'auraient guère semblé apitoyer le ciel sur sa désespérante épreuve. Un jour, cependant, où, se conformant aux oracles des dieux, elle portait dans un champ des viscères de victimes, elle entendit les vagissements d'un nouveau-né. Que se passait-il ?... Les dieux lui présageaient-ils ce que, depuis de longues années, elle postulait par d'abondantes larmes ?... La reine oscilla, un instant, entre le parti de rebrousser chemin et celui de s'assurer de l'identité de l'être qui, dans ces lieux retirés, pouvait ainsi vagir... La joie d'un bonheur déjà désespéré et peut-être prochain enflamma son courage ; elle avança et, grands dieux ! que vit-elle ? Un enfant — délaissé peut-être — que réchauffaient de leur souffle fumant (l'eût-on jamais cru ?) une panthère et une... vache.

« La reine sauva l'enfant ; le roi l'adopta et le tint caché, laissant croire au peuple que les dieux avaient enfin exaucé les vœux de la royauté et que la reine nourrissait maintenant l'héritier présomptif de la couronne. La pieuse supercherie eut plein succès et le peu de gens qui la connaissaient furent bien discrets. L'enfant grandit et devint « fort comme une panthère ». Son humeur arrogante et hautaine, en plus de sa force, inquiéta sérieusement ceux qui briguaient la succession.

« A la mort du roi, ce qui devait arriver... arriva. La brouille survint et l'on annula les prétentions du pseudo-prince en faisant connaître la vérité sur son origine. Il ne devint pas roi.

« S'étant habilement assuré l'appui des partis hostiles à l'avènement du nouveau monarque, il prit la tête d'un soulèvement, perpétra un régicide et s'enfuit du pays avec ses partisans, après s'être emparé des Pénates et des dieux Lares de la maison royale.

« Les révoltés s'établirent d'abord à Dahé (ancien petit village non loin des rives droites du lac « Ahémé », où l'on montre encore les traces de leur passage). Ils traversèrent ensuite le lac « Hen » ou Ahémé afin d'échapper à la poursuite des troupes ennemies. C'est au delà du « Hen » qu'ils rencontrèrent un chasseur qui les conduisit à Dékamé où ils pouvaient trouver de l'eau et la terre fertile. Ce chasseur habitait un charmant petit village boisé et coquettement perché sur une colline. Les fuyards en ignoraient le nom et pour y aller, se prévenaient en ces termes : « Mi houé dé-dô-mêto gon » (Allons chez celui qui nous a indiqué ces lieux !) Et le village, ce village situé à une petite heure de Dékamé, fut baptisé Dédômé (1).

« Les Adja-Tadônous partiront bien plus tard de ces régions pour Allada ». Cette version concerne plus directement le peuple qui envahit et absorba les naturels du pays des Fons. En négligeant les détails du récit, l'hypothèse de la descendance de la race Adja est vraisemblable : des vieilles chansons dahoméennes, foisonnant en réminiscences sur une existence préalablement menée à Adja et diverses formules rituelles rappelant « des traditions apportées d'Adja et toujours observées », la corroborent puissamment.

Certains ont prétendu que les Fons descendent des « Yoroubas » (peuplade de la Nigeria anglaise). L'affirmation est gratuite, et une telle opinion ne résiste ni à l'examen des traits physiques ni à celui des coutumes et des langues. Bien qu'étant des peuples voisins, le « Fon » et le « Nagô » n'ont aucune ressem-

---

(1) Dédômé est à 4 kilomètres de Dékamé et à 17 d'Allada. D'autres disent que, dans leur fuite, nos révoltés auraient abandonné dans ces lieux une de leurs sœurs atteinte de lèpre et les gênant dans leur marche ; le mot serait alors venu de leur cri : « Mi dé dô » (Nous l'avons... expédié !)

blance physique ; quant à leurs langues — n'en comparerait-on que deux mots — la différence est saillante. Aucun mot « yorouba » n'a rien de commun avec un vocable « fon » et les mots « yorouba » ou « nagô » employés de nos jours en « fongbé » ne s'y sont introduits qu'après les guerres d'Oyo et d'Abéokouta, lorsque les rois Guézo, Glèlè et Béhanzin ont amené des captifs « yoroubas » dans leur royaume.

Au contraire, comparez entre eux le « fon », l'« adja » et même le « gen » (race de l'Ouest), la différence s'atténue. Elle disparaît même en face des cérémonies religieuses, des funérailles, des objets du culte, des danses, etc., de ces mêmes peuples. Certes, au point de vue prosodie, les trois langues perdent de leur analogie : le « fon » est une langue rude ; l'« adja » est un « fon » profondément accentué et le « gen » est une langue coulante, égale et harmonieusement accentuée.

Que le lecteur juge de la similitude des trois langues par le tableau suivant :

	FON	ADJA	GEN	YOROUBA
Tête .....	Ta	Ta	Ta	Eri
Dieu .....	Mahou	Mahou	Mahou	Oloroun
Homme .....	Gbêto	Gbêto	Agbêto	Enian
Maison .....	Houé	Ohoué	Ahoué	Ilé
Feu .....	Zô	Ozô	Ezô	Inan
Sel .....	Djé	Odjé	Edjé	Iyo
Casser .....	Gba	Gba	Gban	Fo
Voir .....	Kpon	Kpon	Kpo	Ri

Affirmant l'origine « Yorouba » des Fons, d'aucuns ont voulu établir une identité étymologique entre les mots « Adjas » et « Yoroubas » suivants :

	ADJA	YOROUBA
Argent .....	Hô	Owo
Aiguille .....	Oblé	Abèrè
Guépe .....	Agbon	Agbon

Si cette supposition se trouvait avérée, la chose reviendrait à dire que les « Adjas » eux-mêmes descendent des « Yoroubas ». On peut douter de l'exactitude de cette observation, car les « Wachis » qui sont d'origine « Fanti » désignent les mêmes objets par les mêmes mots.

Non, les Fons ne descendent pas des Yoroubas et les deux peuples ne peuvent même pas se réclamer d'une origine commune.

\* \* \*

Les « Kpovi » (fils de panthère, nom des descendants de notre régicide), après un séjour indéterminé à Dékamé et à Dédômé, s'emparèrent du pouvoir

monarchique d'Allada et, durant une période incertaine, se succédèrent sur le trône jusqu'à la mort de Kokpon.

Le roi Kokpon mourut en laissant trois héritiers : Ahô, Atiagbanlin et Médji. Ceux-ci après une guerre sauvage, se séparèrent. Les deux aînés, laissant la succession paternelle à Médji, vainqueur de la lutte, s'en furent fonder, Atiagbanlin, le royaume d'Adjachê ou Porto-Novo, et Ahô, celui de « Danhômê » ou Dahomey.

En ce temps-là, Danhômê ne portait pas encore cette dénomination et ne constituait pas alors un seul royaume ; c'étaient de petits territoires indépendants gouvernés par des roitelets. Il y avait le territoire de « Wo », le territoire de « Kpahé », d' « Awessou », d' « Aglin », de « Dan »... Le pays de Dan, le plus important de tous, aurait été, dit-on, tributaire de la maison royale de « Wemê » (pays du Nord-Est) et du royaume des « Nagos » dont le joug n'aurait été définitivement secoué que par les monarques Andandôzan et Guézo.

Parti donc d'Allada, Ahô, se dirigea vers le Nord et, après avoir semé la panique sur son passage, jeté la terreur dans tous les petits royaumes et pillé les maisons et les champs, parvint au pays de Dan. La force militaire de celui-ci et l'extension de ses relations extérieures intimidèrent Ahô et le retinrent d'abord. Mais il va s'en emparer bientôt en employant la ruse.

Se présentant un jour au roi Dan : « Nous sommes, lui dit-il, l'infortuné descendant des rois d'Allada, vos nobles amis ; nous venons demander à votre Majesté de nous concéder des terres sur ses domaines. »

Le roi Dan lui concéda sur son territoire une vaste étendue de terre. Quelques temps après, Ahô réitéra ses instances : « Bon roi, dit-il, n'en déplaît à votre Majesté, l'étendue de terre que vous nous avez délimitée ne nous suffit plus. »

Le bon roi Dan lui concéda encore du terrain. Mais voici encore le même hôte au palais moins de trois mois après : « Sire, fit-il, le terrain que vous nous avez délimité est redevenu trop étroit ; votre Excellence ne saurait-elle pas l'agrandir encore ? » Exaspérer le placide monarque et pouvoir relever dans son attitude un prétexte quelconque pour l'attaquer : telle était la tactique du prince rapace.

Dan, incapable de penser mal. en présence de telles impertinences se récria simplement : « Mais tu es insatiable, jeune prince, et il se pourrait bien que si je te donnais tout mon royaume, tu me demandes encore à bâtir sur mon ventre ! »

Voilà toute la réflexion de Dan ! Cependant Ahô, vile canaille et outrancier d'humeur, s'en tint pour offensé. Il se retira sans proférer un mot. Mais, adroitement, il détourna les défenseurs du roi de leur devoir. Après avoir fait miroiter aux yeux de ces serviteurs corrompus et damnés le fallacieux mirage d'une prospérité aléatoire, après avoir assoupi toutes leurs facultés dans de copieuses liba-

tions, Ahô attaqua son bienfaiteur et le fit déposer, solidement garrotté, dans de profondes fondations où il fut décapité et éventré. On construisit sur son corps les remparts du nouveau royaume qu'Ahô appela : Dan-Hômê (bâti sur le ventre de Dan).

\*  
\* \*

Ahô ne s'était concilié les défenseurs du royaume que pour atteindre son but. Devenu potentat, il voulait des sujets et non pas des rivaux. Aussi son autoritarisme ne recula devant aucun procédé ; en digne prédécesseur des despotes dahoméens, il supprima tous les artisans de son avènement.

Le plus grand souci de l'usurpateur fut l'annexion et la fusion des territoires autonomes environnants. La fusion des territoires immédiatement voisins du royaume de Dan, bien que réalisée par la force, n'offrait cependant aucune difficulté. Toutes ces tribus, bien entendu, se faisaient fréquemment la guerre ; mais de solides liens naturels les unissaient : elles avaient les mêmes coutumes, les mêmes croyances religieuses et la même langue.

Ahô donna à sa capitale le nom d' « Agbômê », ce qui signifie « dans l'enceinte d' « Agbô », insondable précipice qui circonscrivait la ville. C'était donc une forteresse d'accès difficile. Par déférence pour leurs pères qui dormaient à Allada leur dernier sommeil, Ahô et ses successeurs octroyèrent à cette ville une suprématie au moins nominale. Les cérémonies annuelles, avant de se dérouler à Agbômê ou Abomey dans toute la pompe de leurs orgies, commençaient d'abord à Allada. Mais Agbômê détenait l'hégémonie de tout le pays et prétendait l'étendre à tous les royaumes connus. Chaque nouveau roi d'Agbômê mettait son point d'honneur à ajouter un lopin aux terres de ses pères et à créer des vassaux à la grande capitale : d'où les conflits endiablés et les expéditions lointaines de presque tous les règnes.

Agbômê n'est plus, de nos jours, que l'ombre de l'ancienne capitale « aux murs ensanglantés » — la capitale des « Dadas » dont le seul nom — selon une allégorique expression du pays — vous « soulevait la tête ». On n'y éprouve plus rien de cet effroi mortel et de cette panique terrifiante qu'il inspirait autrefois aux peuples voisins.

\*  
\* \*

Les rois avaient à Agbômê leurs palais et des forum.

Les forum ou places publiques étaient des emplacements à découvert où

les délibérations de caractère officiel convoquaient le peuple et son souverain. Aucun indice, pas même une élévation de terrain ne marquait la place du monarque en ces lieux. Pour isoler la foule de la personne royale, on délimitait la place qui était réservée à celle-ci simplement par des bâtons que seuls étaient autorisés à franchir les ministres et ceux que le roi appelait. Le monarque assistait aux assemblées publiques, toujours au milieu d'un pompeux cortège de reines, de ministres et d'esclaves.

Il y avait, en face du palais :

1° La cour des débats judiciaires où le roi exerçait ses prérogatives de « grand justicier ».

2° La place des exécutions capitales où le Migan (le bourreau) siégeait en maître.

3° La place d' « Adanzoun » ou « tertre des serments » — ainsi dénommée parce qu'elle était dominée par une petite élévation de terre sur laquelle, la veille des expéditions, réunis sous les yeux de leur roi, de leurs chefs et de tout le peuple, les soldats, jurant leurs grands dieux et se faisant forts de réaliser de véritables hécatombes au combat et de rapporter beaucoup de têtes d'ennemis, montaient et exécutaient, les armes sur la tête ou entre les dents, des simulacres de scènes de combat, des danses guerrières et de grands tours de force. Après les expéditions, les manifestations chevaleresques reprenaient au même endroit et l'on portait en triomphe les soldats qui s'étaient fait remarquer.

4° La place des réceptions qui n'était autre chose qu'une vaste cour ombragée où, les après-midi, le roi venait recevoir les hommages de son peuple. Une perpétuelle procession s'y déroulait et la foule y succédait à la foule.

Les palais royaux (Hon), la plupart en ruines aujourd'hui, accusent par leurs dimensions un travail de Romains. Leurs parties principales sont : les cours intérieures, les salles d'audience (en vue de la saison des pluies), les prisons, les écuries, le harem des reines et des concubines royales, les tombeaux et les « Djého », petits temples renfermant les autels du culte rendu au roi. On les appelle « Djého » (cases en perles) probablement à cause du noble usage auquel ils étaient destinés ; leur toiture était en chaume comme toutes les toitures de palais, mais les murs en étaient pétris avec du sang humain.

Chaque roi se construisait son palais. Ainsi, il y a le palais de Gbèkon-Houégbô, érigé par le roi Agongló ; celui de Singbôdji, construit par Guézô ; ceux de Djéhoué (Kana), de Djégbé, de Gbèkon-Hounli attribués à Glèlè ; enfin le palais de Djimé, construit par Béhanzin.



Les rois des Fons se succédaient en vertu d'un système de succession appelé « To kou nou vi so » (succession de père en fils). Ils se succédaient, en plus, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture. Le premier né perdait son droit s'il était d'une naissance antérieure au couronnement de son père.

Le prince présomptif recevait une éducation spéciale. L'historien national lui vantait les faits et gestes de ses aïeux, tandis que le roi se réservait de l'initier, en personne, à certains arcanes touchant le royaume et sa conservation. D'importants immeubles lui étaient dévolus et son cortège, composé d'esclaves, était considérable.

Le roi (Ahosou), une fois couronné, devenait absolu et ne relevait de personne; c'était un despote ayant sur ses sujets droit de vie et de mort. Le peuple considérait sa personne comme sacrée et intangible. Il n'était pas un dieu à proprement parler; il n'était même pas un héros tant qu'il vivait, mais il avait avec les dieux des attaches étroites. Dans l'enceinte du palais, il avait des autels et pouvait, en chair et en os, assister à des sacrifices à lui offerts.

Les vingt à cent noms que pouvait s'imposer le roi au rythme des moindres événements de son règne indiquaient tous quelque chose de relatif à sa prétendue puissance ou aux heureux événements de son règne. Les devises royales, les armoiries, les fresques, les bas-reliefs du palais, les figurines d'argent, les ciselures du « bâton royal », les découpures d'étoffe voyante ornant les parasols de parade ou les bonnets du roi... représentaient tous l'idéographie des noms du monarque.

Un cérémonial strictement formaliste guidait le peuple dans ses rapports avec la cour. L'étiquette de l'ancienne cour d'Agbômé était en effet quelque chose d'unique en son genre et l'on n'en retrouve plus, aujourd'hui, chez les princes, que de faibles vestiges. Quiconque se présentait au palais devait se découvrir tout le torse; en présence du roi, il devait se tenir à genoux, le front enfoui dans la poussière, et se jeter de la terre sur le dos et sur les épaules (dé-ko), il gardait cette attitude tout le temps qu'une raison quelconque le retenait en la présence du souverain. Cependant celui-ci, systématique et dédaigneux, du haut de sa grandeur, évitait de faire la moindre attention aux prostrations redoublées de son sujet.

Pour adresser la parole à sa Majesté ou pour parler d'elle, on employait le style indirect, indiquant la personne royale par le pronom indéfini « Mé » (l'être, celui qui est). Sa Majesté voulait-elle par exemple mander un sujet? Elle s'exprimait à voix basse, et, instantanément, son désir communiqué aux commissaires donnait lieu, dans tout le palais, à un tumulte infernal: « Mé no Yiro

we ! » « Mé djrò nou le ! » (Celui qui est t'appelle ! L'être par excellence veut telle chose !)

Le roi voulait-il lever le coude ? Aussitôt les ministres et les reines criaient : « Zan-kou ! » (Il fait nuit !) et, aussitôt, toute la cour se prosternait et baissait la tête.

Les messagers, pour se présenter aux personnalités du pays, étaient précédés du « bâton royal ». Le bâton royal, canne sculptée aux emblèmes royaux, était indispensable ; le commissionnaire qui en était muni devenait intangible et toute injure qu'il essayait était punie comme un crime de lèse-majesté.

Les communications officielles se faisaient, au peuple, au moyen du « Kpanlingan », gong à deux notes dont le précon, précédé du bâton royal, cadencçait sa parole.

Le grand lever du roi se faisait par la musique et par une suite ininterrompue de détonations de poudre. Les différents instruments de musique qui se succédaient en cette circonstance étaient :

1° Le *kpanlingan*, dont les deux notes alternaient sous les coups de l'historien qui avait la charge de narrer chaque matin, dans un ordre chronologiquement exact, sous peine de décollation, les exploits de tous les rois depuis le fondateur. Au tour du roi régnant, plusieurs coups de détonations retentissaient. La fonction de l'historien national n'était pas beaucoup engageante : il fallait, pour éviter de se tromper, s'abstenir habituellement de toute distraction et vivre silencieux, si bien que, de nos jours, dans le langage courant, on dit : « faci-turne comme un sonneur du Kpanlingan ».

2° Le *Dôgba*, tam-tam sacré en usage depuis des temps immémoriaux ; le tambour du *Dôgba* ne pouvait pas se tromper impunément, car ce tam-tam était soumis à diverses batteries selon qu'il annonçait au peuple les déclarations de guerre, les victoires ou les défaites.

3° Le *Sôhoun* et l'*Akofin* dont les notes, dit-on, imitaient la parole humaine et servaient à moduler les chansons de gestes.

4° Le *Hanié*, véritable orchestre dont les concerts étaient relevés par les cantilènes.

Le roi sortait sur le dos d'un palefroi au harnais argenté ou en hamac. Le hamac du roi se reconnaissait de loin par son enseigne particulière : il était recouvert d'un parasol large, plat, rectangulaire plaqué de lamelles d'or ou d'argent (*Akpaka*). De nombreux notables et d'innombrables serviteurs de rôle distinct composaient l'imposant cortège dont le peuple saluait le passage en se prosternant et en criant à tue-tête le salut suivant :

« N kan houé bio, sè-méhoto ! » sè-méhoto ! (Salut ô roi ! Salut ô conservateur ! O maître, salut et paix à ta maison !)

## RÉFÉRENCES MAISONNEUVE ET LAROSE

*Cette collection met à la disposition du public des ouvrages épuisés venant du catalogue Maisonneuve et Larose et d'autres fonds. Outils de travail et de réflexion, ils sont destinés tant aux chercheurs qu'au grand public désireux d'acquérir, pour un prix modique, des ouvrages considérés comme des classiques.*

A travers les différentes parties de son livre (histoire, langue, fiançailles, mariage, mort, médecine, musique...), Maximilien Quenum nous présente le peuple fon dont il est membre. Comme dans toutes ses publications et conférences, le but qu'il se propose est de faire connaître — et surtout comprendre — les populations d'Afrique dans l'intérêt général de l'entente entre les nations.


Dès la première édition de 1936, la presse, très élogieuse, fut unanime à reconnaître qu'il avait atteint son but. Par exemple, le bibliographe de la *Revue de l'Aucam* écrivait :

"Il est toujours extrêmement fructueux d'entendre un indigène exposer ses affaires. Nous ne les connaissons la plupart du temps que par des interprétations européennes toujours plus ou moins faussées. A ce titre, l'ouvrage de M. Quenum est rafraîchissant".

Un autre bibliographe, celui de la *Société royale de Géographie d'Anvers*, ajoutait :

"Ce qui frappe avant tout dans l'ouvrage si intéressant de Maximilien Quenum — et c'est ce qui en rend la lecture si agréable — c'est que l'auteur allie à une profonde connaissance du sujet qu'il aborde, une incontestable maîtrise de la langue française. Possédant le génie de sa langue maternelle, il excelle à en restituer toutes les particularités dans un style impeccable, car la langue française ne semble pas avoir de secret pour ce Noir du pays des amazones".

Cet ouvrage, couronné par l'Académie française et l'Académie Numidia de Philippeville, était épuisé depuis longtemps. Face aux demandes incessantes, notamment de la jeunesse estudiantine, il a été jugé indispensable de publier en 1999 cette nouvelle édition.

Prix : 125 F  
ISBN : 2-7068-1428-4  
 961246.2



9 782706 814280

Maison-  
neuve &  
Larose



3 7531 0036425 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

